

18 avril 1830 / 31 mai 1975

Les Cèdres Quetigny



Parva domus magna quies

Petite maison, grand repos.

Seconde partie

Jean-Marie BALLEYGUIER

Octobre 2008



Léonie MAZEAU hérite, le 16 juin 1905, de la propriété de Quetigny après la mort de son père. Toutefois sa mère reste nue-propriétaire jusqu'en 1909, année précédant son décès.

Julien BREGAULT, son mari, prendra très vite la responsabilité de la gestion du domaine.

Léonie est ici représentée par sa soeur Jeanne Chopard.

Comme leurs prédécesseurs, le couple vit à Paris où Julien, lui aussi, appartient à la magistrature. Il est Conseiller à la cour d'appel, substitut du procureur général.

Ils viennent à Quetigny essentiellement en été.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le domaine est arrivé à sa taille maximale depuis quelques années. Léonie et Julien BREGAULT n'achèteront pas, à priori, de nouvelles terres pour le domaine.

Avant d'aborder les évènements importants de cette période, comme la première guerre mondiale ou les incendies qui ont frappé la ferme, nous allons nous attarder sur les statues qui ornaient le parc des Cèdres.

1. Les statues et les vestiges archéologiques.

Plusieurs sculptures avaient été disposées dans le parc. La plupart ont certainement été mises en place par Nicolas puis par Charles MAZEAU. Malheureusement aucun document ne peut nous donner une indication de l'époque précise où elles ont été placées. Impossible aussi de savoir combien il y en avait précisément. Cependant elles devaient être peu nombreuses.

Quelques vestiges archéologiques étaient aussi présents sur les lieux (comme la colonne qui soutient le buste ci contre),



nous y reviendrons plus loin.

1.1 La Vénus à la pomme :




La photo ci-contre a été prise dans le parc à la fin des années 1890.

La statue fut remise dans la véranda en 1931 afin de la protéger des intempéries.

D'après Eugène FYOT, grand spécialiste de l'histoire dijonnaise, cette sculpture, montée sur trois fûts de colonnes assemblées, serait la réplique d'une statue attribuée au sculpteur Claude ATTIRET (1728/1804), élève de PIGALLE. L'original faisait partie d'un groupe de quatre, représentant les quatre saisons, agrémentant les jardins du château de Montmuzard à Dijon. La Vénus à la pomme représenterait l'automne.

Lire ci-dessous la réponse d'Eugène FYOT en 1933 à la question qui lui était posée sur l'origine de cette statue (ici sur la petite sculpture en terre cuite, elle-même exposée dans la véranda. La peinture de cette sculpture, par Noémie Balleyguier est visible en annexe, page 90) :

<p>4, RUE TURGOT TÉLÉPH. 6.51</p> <p style="text-align: center;">DIJON</p> <p style="text-align: center;">14 octobre 1933</p> <p style="text-align: center;">Monsieur,</p> <p>La statue en terre cuite que vous me signalez offre un intérêt tout particulier pour la ville de Dijon, puisqu'elle paraît être une réplique de la statue de pierre mutilée du square Darcy.</p> <p>J'ai pu constater, d'après votre calque, la similitude des œuvres, mais je suis étonné que le service de la ville n'ait pu vous renseigner sur l'origine de celle du square Darcy, puisque j'en ai parlé dans mon ouvrage "Dijon, son Passé évoqué par ses Rues", p. 29. Voici d'ailleurs le passage qui la concerne :</p> <p>"... l'une, placée sur la pelouse en talus, face au nord, consiste en un corps de femme privé de tête, de bras et de pieds : le corps d'une malade, sans doute, assise sur un rocher baigné par l'onde qui s'écoule le long du socle ; œuvre élégante créée pour une pièce d'eau dans le style du XVIIIe siècle. Il semble bien qu'Attiret en fut l'auteur. Il avait exécuté pour le parc de Montmuzard nombre de statues qui ont disparu pendant la Révolution. Deux d'entre elles, au dire de témoins, auraient été transportées, en fort mauvais état, dans un des bastions du rempart Tivoli ; et c'est précisément en ce lieu que fut découvert, il y a quelque trente ans, le torse de femme que l'architecte</p>	<p>de la ville, M. Deshéroult, fit installer au square Darcy."</p> <p>J'ai mentionné pour la première fois les travaux d'Attiret à Montmuzard aux pages 25 et 32 d'une plaquette sur "Montmuzard", extraite des "Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon". Attiret avait sculpté là, entre autres statues, celles des Saisons ; peut-être celle de Quettigny, avec sa pomme, représente-t-elle l'Automne à laquelle on donne volontiers des fruits comme attributs.</p> <p>Quant à la biographie d'Attiret, je l'ai fait paraître dans la "Revue de Bourgogne", année 1923, fasc. I, p. 5 - 29.</p> <p>Vous trouverez ces deux ouvrages, si vous en avez besoin, à la Bibliothèque Nationale.</p> <p>Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.</p> <p style="text-align: right;"> Eugène FYOT</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



En effet, la statue qui est toujours en 2008 dans le square Darcy, à Dijon, ressemble énormément, quoique très mutilée, à la Vénus du parc des Cèdres, photographiée ici en 1931 dans la véranda de la maison.



Qu'est elle devenue ? Malheureusement, je ne possède aucun document sur la vente éventuelle de cette

copie de la vénus du château de Montmuzard aujourd'hui disparu.

1.2 L'Inca :



D'après Berthe Balleyguier, dans un courrier daté du 28.04.1960 à son fils Jacques, l'Inca aurait été donné à Charles Mazeau par l'un de ses amis de retour d'un voyage au Pérou.

Photographié ici en 1949.

Il aurait été vendu en 1961.

1.3 La vierge :

Installée dans le fond du parc, cette statue (copie en pierre d'une sculpture du XV^{ème} siècle) a été vendue le 15.06.1975 à l'hôtel des ventes de Dijon. Mise à prix : 5500 Francs.

J'en garde un souvenir précis à cause de «la cérémonie à l'Homme blanc» organisée par mes cousines et ma soeur.



1.4 Eros de Centocelle (ou l'Amour Grec ou l'Amour de Praxitèle) :



Ce buste, que l'on aperçoit aussi sur la première photo de ce chapitre, serait inspiré de celui (photo de droite) qui a été découvert en 1772 sur la Via Labicana, non loin de Rome, au lieu-dit Centocelle.



Il est maintenant dans le jardin de Denis Balleyguier.

1.5 Autres sculptures :



D'autres statues ne sont connues que par des photographies ou grâce à leur reproduction sur un tableau, voire les deux.



C'est le cas de cette « Aphrodite et un amour » que l'on reconnaît dans l'aquarelle ci-contre, oeuvre de Mélanie BALLEYGUIER.

Cette sculpture pourrait être inspirée d'une « Aphrodite » de Praxitèle (sculpteur Grec, IV^{ème} Siècle avant J-C).

La statue était encore en place en 1950. Elle aurait été vendue à la fin de cette décennie.

1.6 Les vestiges archéologiques :



En octobre 1955, le Conservateur du musée de Dijon prend contact avec Jacques Balleyguier car il a appris par le curé de Quetigny qu'il y avait dans le parc des Cèdres des colonnes et des chapiteaux provenant des anciennes décorations romanes de Saint Bénigne (cathédrale de Dijon). La provenance des colonnes a été garantie par le conservateur du musée de Dijon en 1960.

C'est à cette époque qu'il est établi que certaines sculptures avaient été disposées dans le parc sur des fûts de colonnes de provenance d'édifices religieux.

Vingt ans plus tard, suite à l'expropriation, Jacques Balleyguier voulant protéger définitivement ces vestiges, reprit contact avec la direction des services archéologiques de Bourgogne. Ces différentes pièces auraient été déposées au musée de Dijon pour étude, sauf les piliers du portail ci-contre, encore visibles dans le parc aujourd'hui.



Un sarcophage gallo-romain aurait été trouvé au XIX^{ème} Siècle au lieu-dit «En Galata» (terrain situé au bord du Cromois, en contrebas de la maison du potager). Il aurait servi un temps d'abreuvoir pour les vaches de la ferme !

2.

Les moments difficiles.

1909 sonna le début d'une série d'épisodes douloureux que le domaine et ses propriétaires n'avaient pas encore connus.

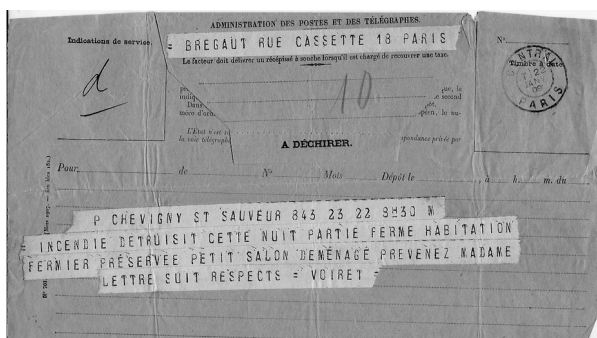
En effet, trois incendies dans les bâtiments de la ferme vont avoir lieu de 1909 à 1913. Au-delà des conséquences matérielles importantes, les relations entre les villageois et les maîtres du domaine vont en être affectées.

2.1 Le premier incendie :

Le 21 janvier 1909 à 23 h, l'incendie éclate dans l'écurie. C'est un commis du fermier qui, en allant se coucher, aurait laissé tomber une allumette dans la paille.

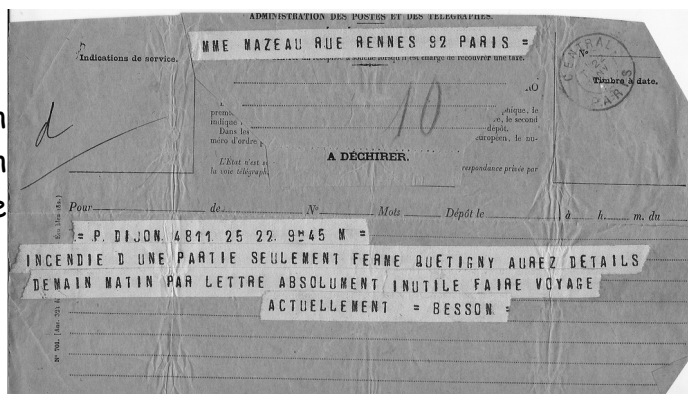
L'alerte est très rapidement donnée, le village se mobilise, l'incendie est maîtrisé. Au petit matin, les pompiers de Quetigny et Chevigny finissent de sécuriser les lieux.

Quatre chevaux sont morts dont un jument qui allait mettre bas.



Dès le lendemain, c'est l'abbé Hippolyte Voiret, curé de Quetigny qui, le premier à 8h30, de la poste de Chevigny Saint Sauveur, envoie un télégramme à Julien Brégeault pour l'informer du drame.

Le notaire de la famille, monsieur Besson fera de même à 9h45 mais à destination de madame Mazeau, depuis la poste de Dijon.



Dans cette même journée du 22 janvier, l'abbé et monsieur Besson écrivent un courrier, chacun de leur côté. Le premier à Julien Brégeault, le second à Jeanne Mazeau afin de leur donner des détails sur ce violent incendie.

Le curé s'attache plus particulièrement à faire l'éloge de la population du village qui s'est fortement mobilisée, allant jusqu'à faire la chaîne jusqu'à la poire avec des seaux, le puits étant tari. Par contre, il incrimine l'inconscience des domestiques. Il en profite pour préciser que l'incendie ayant menacé un temps la maison de maître, les meubles furent évacués du petit salon afin de les préserver de la destruction.

Maître Besson donne plus de précisions sur les dégâts. L'écurie, le battoir et une

grange sont complètement détruits. Il rassure sa destinatrice en lui disant qu'il entreprend immédiatement les démarches auprès des assurances et qu'il se préoccupe de la reconstruction des bâtiments. Il envisage de déplacer la grange de l'autre côté de la cour.

Le lendemain 23 janvier, c'est une servante, Marie Talmot qui écrit à Jeanne Mazeau pour lui donner sa version des faits.

Enfin Charles Gibassier (photo ci contre), le fidèle jardinier, envoya lui aussi un courrier à Jeanne Mazeau le 24 janvier dans le même but.



COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
 CONTRE L'INCENDIE ET CONTRE LES EXPLOSIONS
 SOCIÉTÉ ANONYME, FONDÉE EN 1819
 ÉTABLIE À PARIS, RUE DE RICHELIEU, N° 87.
 Capital social entièrement réalisé : DEUX MILLIONS. — Réserves : VINGT-DEUX MILLIONS

Police n° 35010

PROCÈS-VERBAL D'EXPERTISE

Nous, soussignés (1) *Eugène Perret* et le *Gabriel Bachet*
 désigné par la Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie et les Explosions
 et (2) *Gabriel Bachet* géomètre expert
 demeurant à *Dijon* département de *la Côte-d'Or*

experts choisis, le premier par la Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, le second par *Monsieur Louis Chevillon* *gérant de la grange* suivant compromis, en date d'ici *sept mille francs*, à l'effet de procéder à l'estimation contradictoire des dégâts causés par l'incendie du *23 Janvier 1891* aux objets que la Compagnie avait assurés à *M. Louis Mazeau*

Enfin (3) *Amoussant* département de *la Côte-d'Or* tiers expert nommé par *la Compagnie* à l'effet de concourir avec eux à l'estimation demandée.

Nous sommes transportés sur les lieux; et là, en présence des parties intéressées, avons procédé aux opérations qui nous ont été confiées, sous toutes réserves de leur part.

Après avoir consulté les autorités locales, les voisins, les gens attachés à l'Assuré et toutes les personnes qui pouvaient nous fournir d'utiles renseignements, après avoir éclairé notre religion par tous les moyens en notre pouvoir et constaté la situation, la construction, la nature des bâtiments assurés ou renfermant les objets assurés, l'usage auquel ils servaient, la nature des objets qu'ils contenaient, nous avons établi le détail de nos estimations, et nous répondons comme suit aux questions posées par le compromis.

IMMEUBLES

Sur la première question : L'immeuble assuré par l'art. 6 de la police avait, au moment de l'incendie, une valeur de *deux mille sept cent vingt francs 85 c* à *9943 85*

Sur la 2^e question : L'immeuble assuré par l'art. 6 de la police consistait, après l'incendie, une valeur de *deux mille sept cent vingt francs 85 c* à *6779 85*

Sur la 3^e question : Le dommage par l'incendie subi par l'art. 6 de la police est de *deux mille sept cent vingt francs 85 c* à *3264 42* mais la C^{ie} ne garantissant son art. 6 qu'une somme de *sept mille francs*, la part en de charge ne pourrait être que de *3264 42* à *2720 36* soit *2720 36* Deux mille sept cent vingt francs 36 c

Le 30 janvier la «Compagnie d'assurances générales» établit son PV d'expertise. Gabriel Bachet, géomètre expert à Dijon qui défend les intérêts de Jeanne Mazeau essaie tant bien que mal d'obtenir une indemnisation maximale. Malheureusement, les bâtiments étaient assurés en dessous de leur valeur. L'assurance ne remboursera que 2720,36 Francs sur une valeur estimée du bâtiment avant l'incendie à 9943,85 Francs. Le battoir ne sera remboursé que 250

Francs sur sa valeur initiale estimée à 1250 Francs.

Quelques jours plus tard, après que Jeanne Mazeau ait proposé dans un courrier adressé à Hippolyte Voiret de faire un geste financier pour son fermier Eugène Perreaux et les villageois en signe de juste reconnaissance, l'abbé l'en dissuade dans une lettre datée du 1er février.

Etonnante attitude du curé du village qui profite d'un drame pour dénoncer l'inimitié du fermier à l'encontre de ses maîtres.

«Non, pas de don d'argent. Mes paroissiens ont fait leur devoir». Singulière solidarité avec les villageois.

Voir page suivante, la lettre de l'abbé Voiret.

Charles Gibassier : Né en 1863 à Ouges.
 Louise Gibassier née Forget en 1868 à Fontaine-française.
 Leur fille Angèle est née en 1891 à Quetigny. Elle devint couturière.
 Hippolyte Voiret : Né en 1861. Curé de Quetigny.
 Marie Talmot : Née en 1845.

Quiriny 14 Février 1909

Madame.

Je me souviens trop votre reconnaissance
des manques de confiance que vous
voulez bien m'accorder dans la lettre
éprouve à laquelle vous avez d'être
soumise, et mon attention doit
s'appliquer à m'en rendre digne.
Il y a dans votre bonne lettre du
40 Janvier deux points sur lesquels
vous appelez mon attention et sur
lesquels j'ai vainement essayé de
franchir.

Primo, vos enfants ont

été parfaitement raison de vous
demander d'être à Torrance pour lui
envoyer quelques conditions; mais pas
qu'il ne soit pas à plaindre, mais
il me semble que vous avez eu bien
à souffrir ainsi de malheur qui l'a
frappé, et que l'origine du mal vient
de sa naissance. D'autre part l'état
d'époux qui l'aime à votre regard (ceci
est dit respectueusement) ne vous
permet guère de lui manifester
vos sympathies; enfin la raison m'a
eu avant par Monsieur Bergantini
puisque vous avez l'importance bien
que l'amour propre de la famille
Torrance ne lui permettrait guère de laisser
des paiements en suspens.

Deux, ce qui regarde la population, je
me suis laissé aller à vous commémorer

la satisfaction que j'éprouvais de sa
conduite. De suite votre bon cœur
sans a inspiré le désir de lui
trouver quelque satisfaction
reconnaissance. Laissez-moi vous
dire, Madame qu'il faut renoncer
à votre intention. Non, pas de
don d'argent. Mes parents eux
font leur devoir: ils font leur
honneur le mérite. Ne s'attendent rien,
que je sache. Si plus tard, à l'occasion
d'une mobilisation de la famille
vous jugez utile de rappeler leur
concomitance, rien de mieux.
Mais présentement, rien!

Si quelqu'un avait à récompenser
la population et en particulier la
compagnie des conjoints, ce serait
la compagnie d'assurance, et j'ai

dit à qui a voulu l'entendre, mais
vous avez déjà assez de parts à valoir
sans y ajouter encore celle qui vous
inspirent la reconnaissance.

Je suis avec peine, Madame, que
vous ayez été en inquiétude jusqu'à
ce que tout soit remis en parfait état
dans votre famille: l'air, vous le
suffisamment courage et dignité.
Bientôt, je vous prie, en même lieu
souvenir à vos enfants, et agréer
votre souvenir l'annuaire de votre
respectueux dévouement

H. Virel curé

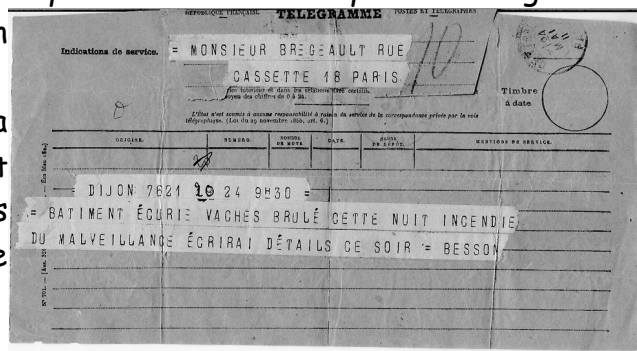


2.2 Le second incendie :

C'est dans la nuit du 23 au 24 mai 1911 qu'éclate ce second incendie. Cette fois c'est dans «l'écurie à vaches» ; le bâtiment situé au fond de la cour est entièrement détruit. Une vache et deux veaux mourront dans le sinistre.

Une fois encore, la population s'est mobilisée malgré l'arrivée des pompiers de Quetigny et des communes voisines. Le puits était à sec et là encore, il fallut aller chercher l'eau dans le Cromois en passant par le parc «*mais aucun dégât de ce côté, aucune plante brisée; les corbeilles nouvellement plantées ont été respectées*» signale l'abbé Voiret dans son courrier à Julien Brégeault.

Comme pour la première fois, l'information a été envoyée aux Brégeault (Jeanne Mazeau est décédée en 1910) par deux télégrammes distincts, l'un de l'abbé, l'autre de Maître Besson.



A l'évidence, pour l'abbé comme pour le notaire, l'incendie est criminel...

Dans son courrier à Julien Brégeault le notaire affirme que «*l'incendie qui a éclaté sur tous les points du bâtiment à la fois, est évidemment dû à la malveillance*».

D'après le curé, la femme du fermier, madame Perreaux, suppose une vengeance contre sa personne.

L'affaire sera-t-elle élucidée ? La question demeure encore aujourd'hui !

La compagnie d'assurances fait rapidement son estimation (4374 Francs).

Monsieur Bachet présente un devis de 7500 Francs pour la reconstruction du bâtiment ce qui provoque une réaction violente de Julien Brégeault et de sa femme qui n'ont «*aucune confiance, ni dans l'intelligence ni dans la compétence, ni surtout dans la conscience de Bachet*». Ils pensent qu'il vaudrait peut-être mieux s'adresser à un architecte pour la reconstruction de cette écurie à vaches.

C'est monsieur Marcel Bourée, architecte à Dijon, qui sera chargé de la reconstruction. Le 17 juin il envoie une estimation du montant des travaux qui sont d'ailleurs déjà commencé.

3000 Francs de charpente, 2600 Francs pour la maçonnerie, 1100 Francs pour la toiture et 300 Francs pour la serrurerie.

Problème, les travaux prendront-ils beaucoup de retard ? Les maçons, les couvreurs et les peintres de la région sont en grève générale. Ils menacent de l'étendre aux autres corps de métiers.

Cependant, monsieur Bourée fera en sorte que «*madame Brégeault n'ait pas le voisinage des ouvriers lorsqu'elle viendra s'installer* » en été.

2.3 Le troisième incendie :

C'est le 23 juillet 1913 qu'éclate ce troisième sinistre. Berthe, la fille de Julien, en vacances à Quetigny avertit son père dans un courrier daté du même jour.

Il semblerait que la foudre en soit la cause. Un orage tonnait ce jour-là. L'écurie à vaches et un grenier à fourrages ont été atteints. Une vache périt dans les flammes.

Une fois n'est pas coutume, Hippolyte Voiret et Maître Besson n'étaient pas présents ce jour-là.

Une nouvelle fois, toute la population du village a prêté main forte et les pompiers plongent leur tuyau dans la poire afin d'éteindre l'incendie. 4 ou 5 pompes sont en action.

La Compagnie générales d'assurances fait son estimation à hauteur de 3273,45 Francs.

Julien Brégeault fait une requête auprès de la compagnie d'assurances lui demandant de bien vouloir «allouer à titre de récompense et d'encouragement une petite somme qu'elle jugera convenable aux pompiers de Quetigny et des communes voisines».

Il précise que cette requête ne peut venir du Maire de Quetigny, celui-ci étant Eugène Perreaux, son fermier sinistré.

<p>M. Parizon Dr de la Vie Jats-gals 2, 2. Des Bons enfants - place d'armes Dijon</p> <p>Monsieur</p> <p>J'ai reçu avis de Mr Besson, mon notaire, que votre ^{de l'assurance} ce lui avait fait parvenir le règlement de l'assurance ^{de l'assurance} de l'assurance ^{pour le foudre} arrivé a un bâtiment de votre ferme le 22 juillet dernier et s'élevait à 3273 francs. Je vous remercie de la façon équitable et loyale dont vous avez procédé en cette circonstance.</p> <p>Je me permets de vous adresser une requête à ce sujet ; vous avez acquitté les frais et ayé il eût de nouveauté et de location des pompiers de quetigny et des</p>	<p>Ces voisins qui ont combattu le feux et l'ont circonscrit avec un grand dévouement. Je serais heureux si votre compagnie voulait bien allouer ^{allouer}, à titre de récompense et d'encouragement une la ^{petite} somme qu'elle jugera convenable aux pompiers de quetigny. Tout, je le répète, le zèle et l'empressement ont été dignes d'éloges et ont évité un plus grand désastre.</p> <p>Le maire de quetigny vous eût adressé cette demande s'il ne se trouvait précédemment être Mr Perreaux, mon fermier sinistré.</p> <p>Veuillez agréer mes salutations</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3.

La véranda.

En marge de ces difficiles moments, les Brégeault décident d'embellir un peu la maison de maître. Ils décident la construction d'une véranda qui viendra s'accoler sur le côté ouest de la maison.

D'une superficie de plus de 30 m², elle agrandira avantageusement le rez-de-chaussée.

La société Guillot-Pelletier, dont le siège social est à Orléans, est choisie pour ces travaux d'embellissement.

La véranda est vraisemblablement installée durant l'été 1913.

La facture, datée du 5 septembre indique un montant de 2250 Francs soit 4950 €.

PARIS
62, Rue d'Hauteville

BORDEAUX
28, Place Gambetta

téléphone 39

GUILLOT-PELLETIER FILS
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES - SERRES ET CHAUFFAGES

Orléans, le 5 septembre 1913

Doit Monsieur Brégeault
18 rue Gambetta
Paris.

BR 2349	<p>Assurance & mise en place :</p> <p>d'une véranda suivant plans et dimensions, couverture faite sur couche minérale.</p> <p>Titre et peinture</p> <p>Assure : verre cathédrale</p> <p>Carrelés : verre double.</p> <p style="text-align: right;"><u>Prix convenu net</u></p>	<p>2250</p>
------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Note: Nos travaux et marchandises sont payables à ORLÉANS à 30 jours après réception ou livraison. Les différents modes de paiement que nous pouvons accepter ne modifient en rien l'obligation juridique du paiement à ORLÉANS.

2250 Frs de 1913 = 4950,00 € (2007)



François et Berthe BALLEYGUIER (au centre), 1919



Dans la véranda en 1913

La véranda (déjà très dégradée) sera démolie par la municipalité après 1975 afin de faire place à un escalier de secours.

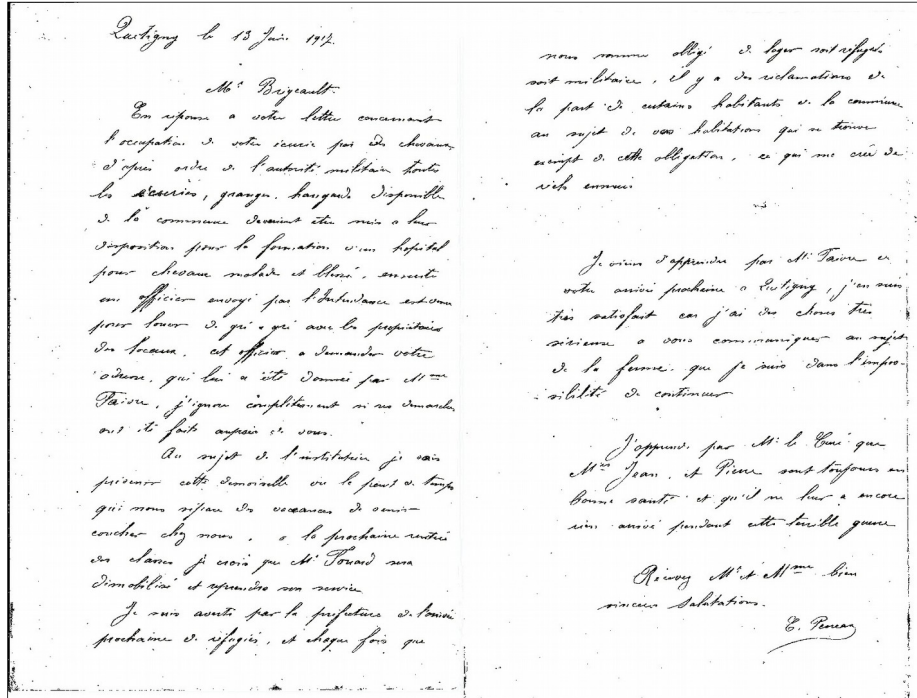
4.

La première guerre mondiale.

Quetigny étant loin du front, la guerre n'a pas affecté directement la commune, sinon par la mobilisation de ses hommes.

Par contre, Quetigny était idéalement située pour servir de «base arrière».

C'est ainsi que la ferme fut réquisitionnée en 1917 pour soigner des chevaux blessés dans les batailles.



Le 13 juin 1917, Eugène Perreaux le fermier et par ailleurs Maire de la commune, écrit une lettre à Julien Brégeault lui annonçant cette réquisition et l'arrivée prochaine de réfugiés.

Ceux-ci doivent s'installer dans la maison de Maître, ordre de la Préfecture.

Il informe son patron que les habitants de Quetigny ne comprennent pas que certaines maisons importantes, vides une grande partie de l'année, échappent à ces réquisitions, sous le seul prétexte que leur propriétaire s'y oppose.....

Julien Brégeault, saisissant parfaitement l'allusion, lui répond le 16 juin qu'il est hors de question que des réfugiés prennent possession de la maison car ils doivent, lui et sa femme, se rendre prochainement à Quetigny pour l'été.

Maître Besson encourage son client dans cette attitude. Dans un courrier daté du 23 juin, il conseille à Julien Brégeault de passer à «l'offensive préventive» vis à vis du Maire de la commune lui interdisant de réquisitionner la maison sans son accord express !

La situation est impossible à tenir pour Eugène Perreaux. Il est pris en tenaille entre ses responsabilités de Maire, investi de l'autorité publique, et ses obligations de fermier aux ordres de son maître.

Il dit vouloir arrêter l'exploitation de la ferme.

5.

La fin d'une époque.



La guerre finie, la vie reprend son cours à Quetigny comme ailleurs.

Les années passent sans évènement majeur à signaler.



Partie de tennis

Léonie Brégeault/Mazeau meurt le 28 juin 1923, Julien s'éteindra le 5 juillet 1928. Jean, Berthe et Pierre héritent de leur mère, ils seront en indivision jusqu'en 1929.

Le 11 avril, Berthe devient seule propriétaire du domaine avec François BALLEYGUIER, son mari, architecte à Paris (photo ci dessus famille Fr Balleyguier -1925-).

1929, cela fait quasiment un siècle que la propriété des Cèdres est dans la famille. Trois générations se sont succédé dans la

parva domus magna quies.

*Petite maison grand repos **

*citation inscrite dans la pierre au fronton de la porte donnant sur le parc

Les quarante-cinq années suivantes verront les deux dernières générations profiter encore un peu de la quiétude de Quetigny, avant de livrer une vaine résistance.....





Berthe Brégeault a hérité de sa mère, en pleine propriété, depuis la sortie de l'indivision avec ses frères dans le courant de l'année 1929.

François Balleyguier, son mari, à l'instar de son beau-père Julien Brégeault, va s'intéresser de prêt à la gestion du domaine.

1. Etat de la route Dijon / Quetigny

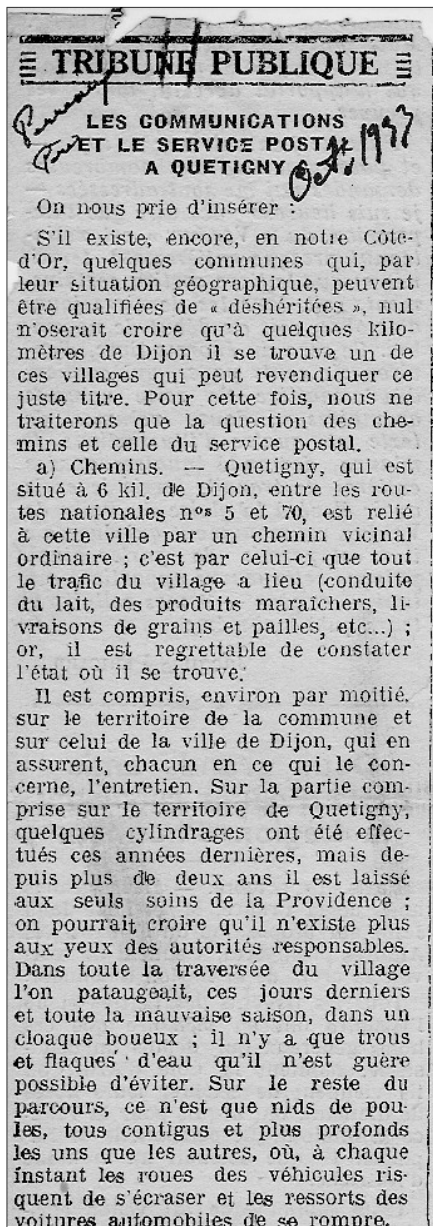
A cette époque, Quetigny, est encore un petit village rural bien que distant seulement de 6 kilomètres de Dijon.

Sa situation géographique ne l'avantage pas. Le chemin de fer passe très au large de la commune et il n'est sur aucun axe de communication un tant soit peu important (le train et la route de Genève passent par Neuilly-lès-Dijon, plus au Sud).

Le chemin vicinal qui relie tant bien que mal le village à la capitale bourguignonne est complètement défoncé et quasiment impraticable aux voitures qui commencent à être nombreuses. Cette situation pose de grandes difficultés aux villageois qui se rendent en ville. L'état du chemin est tellement désastreux que la commune est rattachée à la poste de Neuilly-lès-Dijon : la liaison est plus rapide en passant par ce village.

Le courrier ci-dessous que François Balleyguier écrit au Touring club de France à la fin de l'année 1929 est on ne peut plus clair sur l'état de ce chemin.

<p style="text-align: center;">23 Décembre 1929</p> <p>G. BALLEYGUIER N° 525 F. BALLEYGUIER N° 315.272 (membre à vie)</p> <p style="text-align: center;">Monsieur le Président,</p> <p>Je vous serais très reconnaissant de me faire donner par vos services le renseignement nécessaire pour le cas suivant :</p> <p>Je possède une propriété qui se trouve à 6 kilomètres environ à l'est de Dijon et sise dans la commune de QUETIGNY. Celle-ci est reliée à Dijon par un chemin vicinal non classé par les Ponts et Chaussées, je me suis d'ailleurs renseigné spécialement à ce sujet. Ce chemin est divisé en deux parties : la première ressort directement de la ville de Dijon, la seconde dépend directement de la commune de Quetigny. Depuis très longtemps déjà cette route est en mauvais état, je reconnais que dans la première partie dépendant de Dijon, l'état est un peu moins mauvais. Je me permets de vous faire remarquer que je dis un peu moins mauvais et non meilleur. Cela devient non seulement désastreux, mais fort dangereux : des ornières profondes s'y trouvent mêlées de nids de poules et de trous à pentes glissantes dans lesquels à tout moment on dérape. Ce qui rend, d'autre part, la route d'autant plus dangereuse, c'est qu'il est quasi impossible à deux voitures, allant à l'encontre l'une de l'autre, de se croiser. Quand cette éventualité se présente, il est nécessaire de passer sur le bas côté de la route au risque de s'embourber dans les champs ou de tomber dans</p> <p style="text-align: center;">Monsieur le Président du TOURING CLUB DE FRANCE avenue de la Gde Armée</p>	<p>dans les fossés. Enfin, pour corser la situation, le Maire a cru bien faire en faisant déposer sur le bas côté des pierres d'ailleurs beaucoup trop grosses pour l'entretien et qui ont de telle sorte que le tiers, au moins, de la surface carrossable est encombré. Depuis plusieurs années, j'ai insisté auprès du Maire à différentes reprises pour lui demander de faire remettre les choses en état, celui-ci invoque toujours divers prétextes : manque d'argent, mauvaise volonté des habitants, etc., etc, pour se soustraire à ses obligations. D'autre part, comme je vous le dit au début de ma lettre, les Ponts et Chaussées déclarent que cette route ne les concerne pas et qu'ils ne s'en occuperont pas.</p> <p>Dans ces conditions, je vous serais reconnaissant de me faire savoir ce qu'il y a lieu de faire pour obtenir un résultat, car cette situation ne saurait vraiment se prolonger plus longtemps.</p> <p style="text-align: right;">Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Renseignements pris, le Touring Club informe François Balleyguier, par retour de courrier du 25 janvier 1930, que le chemin vicinal n°3 reliant Dijon à Quetigny sera de nouveau praticable dès que l'un des rouleaux compresseurs sera réparé et que le temps le permettra !

Article (extrait) paru en octobre 1933 soit trois ans après le courrier de Fr Balleyguier !

Le chemin vicinal n°3 devenu D 107, à 2X2 voies.
Photo Google earth de 2007.



1932 : Voiture Renault de François Balleyguier. Devant l'entrée de la ferme et la grille des Cèdres.

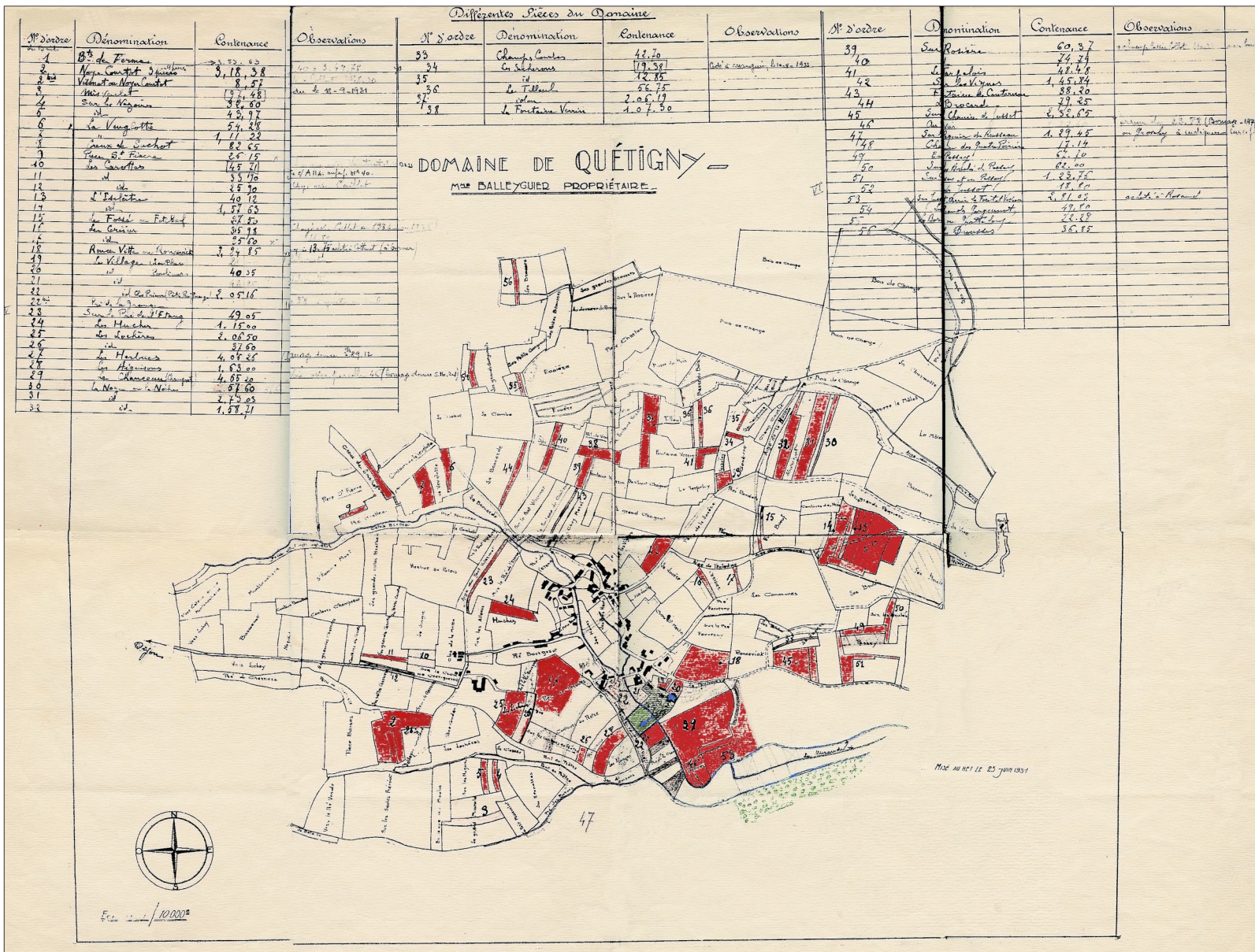
Quelques présents sur la photo : Marie Faivre, Marthe, Françoise, Denis Balleyguier.

2. Le domaine agricole des Cèdres.

Au début de cette nouvelle décennie, le domaine agricole de la propriété des Cèdres est d'environ 60 hectares. Depuis Charles Mazeau il a relativement peu bougé ou évolué. Par contre, comme c'est souvent le cas, il est très morcelé sur l'ensemble du territoire communal ainsi que sur les trois autres communes limitrophes que sont Chevigny-Saint-Sauveur, Couternon et Saint Apollinaire.

En 1931, le 25 juin, un plan précis de l'ensemble des terres, situées sur la commune de Quetigny, est dressé. -Page suivante-

Les parcelles en rouge sont celles qui appartiennent à Berthe Balleyguier. En vert et bleu, le parc des Cèdres, les maisons du village sont indiquées en noir.



Dans ce cas là aussi, il est intéressant de juxtaposer deux documents l'un sur l'autre.
Ci-contre le plan du domaine a été superposé sur une vue aérienne de 2007.

Nous pouvons constater que malgré les transformations radicales consistant à transformer une commune rurale de 300 habitants en une ville de 10 000 âmes, complétée d'une zone commerciale, on peut pourtant retrouver certains chemins. C'est le cas notamment de la route de Dijon (le chemin vicinal n°3), elle passe d'Ouest en Est en venant de Dijon.

Curieux : le centre commercial a été construit sur une partie des anciennes terres familiales (zone rouge n°2, en bas à gauche) ainsi que le quartier de la Fontaine aux jardins (n°6 et 7) ou encore la place centrale « Roger Rémond » (n° 27) et le lycée agricole (n°28).



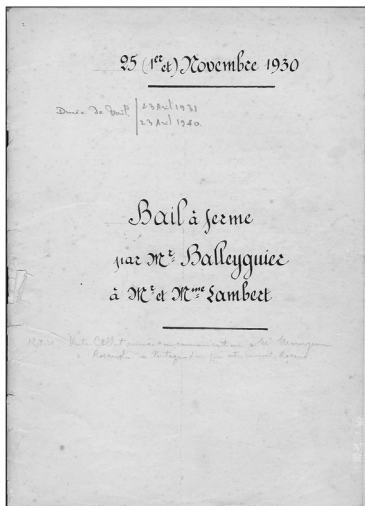
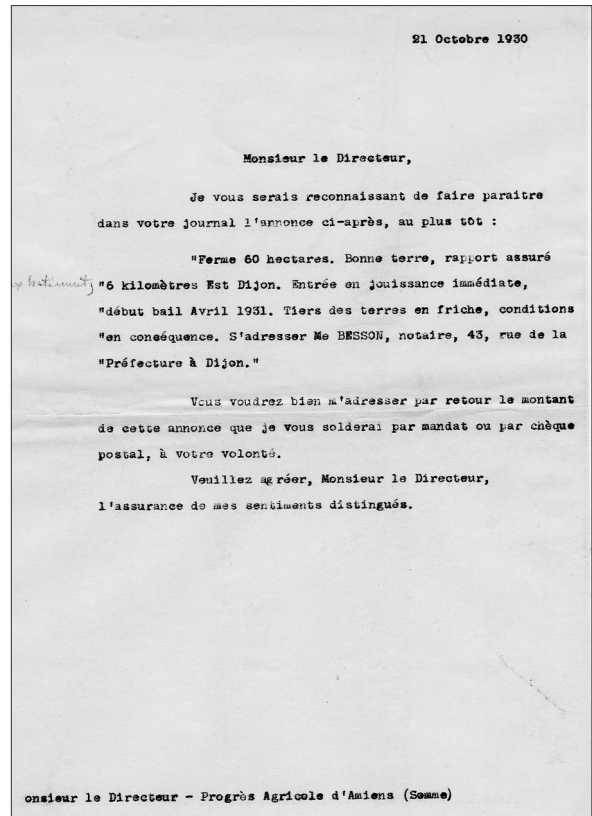
2.1

Le recrutement d'un nouveau fermier.

Dans un domaine tel que celui des Cèdres, c'est l'exploitation agricole qui assure les revenus nécessaires à son entretien général. Le choix du fermier est un acte important. Locataire, le fermier doit faire fonctionner l'exploitation, entretenir les bâtiments de la ferme ainsi que le parc de la maison de maître. Sa femme pourra être la cuisinière au service de la famille propriétaire. Enfin, le fermier est chargé du « gardiennage » permanent de la propriété qui est avant tout une résidence de villégiature pour la famille de Berthe et François Balleyguier.

Le 21 octobre 1930, François Balleyguier passe une petite annonce dans le journal « le progrès agricole d'Amiens » afin de recruter un nouveau fermier pour exploiter les 60 hectares de « bonne terre » de Quetigny.

L'annonce a du être efficace puisque le 25 novembre suivant, monsieur Henri Lambert signe le bail avec François Balleyguier à l'étude de Maître Besson, le Notaire de la famille. Henri Lambert était jusqu'à présent cultivateur à Aiserey, commune proche de



Dijon. Aujourd'hui la famille Lambert est l'une des plus anciennes de Quetigny. Georges, le fils d'Henri, reprit le bail de l'exploitation agricole par la suite puis il rachètera les bâtiments de la ferme en 1961 (voir plus loin). Gilles Lambert, le fils de Georges, est actuellement l'un des derniers agriculteur de la commune. Il a d'ailleurs du installer sa ferme plus loin, la ville ayant « rattrapé » les alentours du vieux Quetigny.

Le premier bail passé avec Henri Lambert donne quelques indications sur le domaine de l'époque et sur les relations entre le fermier et son propriétaire.

2.2 Descriptif des bâtiments de ferme : « Une maison d'habitation située au village de Quetigny, un petit bâtiment à usage de gélinière et chambre à four, un bâtiment à usage d'écurie pour les chevaux, un bâtiment à usage de grange et gerbier avec hangar pour le battoir et battoir ; un bâtiment à usage d'écurie pour les vaches, un grenier à grain et un hangar, deux cabinets d'aisances à l'état de neuf, un tect à porcs, un bâtiment à usage de bergerie et hébergeages, une grande cour avec puits, le tout clos de murs. »

Suit l'énumération de toutes les pièces données en fermage (ci-dessous, celles sur la

commune de Quetigny):

Le Noyer Courtot, Visenet, Misveulet, Sur les Nazoires, la Veuglotte, Creux de suchot, pièce St Fiacre, les carottes, l'Iselâtre, le fossé, le Cerisier, Ronce Vitte, le village, contour du pré, le pré de l'étang, les Huches, les Lochères, les herbues, le Chanceau, la Noge, les champs courbes, les sécherons, le tilleul, la fontaine Verrin, sur rosière, le Tarpelois, sur les vignes, fontaine de Couternon, la brocarde.....



Autant de noms qui sont aujourd'hui, pour certains d'entre eux, des noms de rue ou de quartier.



2.3 Particularités :

« (Les preneurs) Ils livreront chaque année gratuitement au bailleur aux époques fixées par lui trois volailles de belle qualité en leur domicile de Paris et un tombereau de fumier en sa résidence de Quetigny.

(...) Les preneurs ne devront rien déposer ni entreposer pour quelque

temps, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit sur le chemin de Quetigny à Chevigny qui longe la propriété particulière du bailleur et qui se continue par une allée bordée de Marronniers, non plus que sur les accotements des dits chemins.

(...) Ils ne pourront arrêter des véhicules ou faire stationner des animaux devant les portes de la propriété du bailleur, pendant le séjour de la famille de ce dernier, et devront pendant ce séjour utiliser autant que possible la porte Nord de la cour. »

2.4 Montant du fermage :

« (...) Chaque terme (le 25 décembre et le 25 juin de chaque année) comprendra une somme égale à la valeur d'un sac de blé de cent kilogrammes chacun à l'hectare soit au total de 5889,360 Kg, la dite valeur déterminée par la moyenne du cours du blé de culture de première qualité à la Bourse de commerce de Dijon pendant les trois premiers samedi du mois de l'échéance. »

Henri, puis son fils Georges Lambert enchaîneront les baux avec notre famille jusqu'aux années 1980.

3. Dons de la famille à l'église de Quetigny :

En 1933 François Balleyguier fit réaliser une statue en bois représentant « Notre Dame des blés ». Il en fit don à la paroisse de Quetigny en 1934. Elle est posée sur un socle fixé au mur gauche de la nef.



Sculpteur : Mme Hartmann.
Hauteur de 40 cm environ.



A la fin du XIX^{ème} siècle, Charles Mazeau avait lui aussi fait un don à l'église du village sous la forme d'un vitrail.

Il est situé au dessus de la petite porte latérale de la nef.

Enfin, Mélanie Balleyguier donna l'une de ses œuvres : « La lamentation du christ » (copie d'un tableau de 1450, exposé au musée des Beaux-Arts de Bruxelles).

Ce tableau est situé dans la chapelle latérale gauche, non loin de la chaire.



Photos : 7 mai 2008.

4.

Inventaire de 1938 :

Peu de temps avant la seconde guerre mondiale, les 26 et 27 septembre 1938, un inventaire exhaustif de l'ensemble « du mobilier, du linge, des effets » présent dans la maison principale, la Roseraie et le Potager est dressé.

Pourquoi réaliser cet inventaire ?

En l'absence de réponse, on peut se satisfaire de cette intéressante description (extraits) qui donne une idée précise de l'intérieur d'une maison bourgeoise d'avant guerre.

A) PAVILLON PRINCIPAL

1) Salon

1) Meubles, tableaux

1 grand lit étoffe rose
7 couvre-pieds
2 édredons
7 couvertures coton
3 dessus de lit coton blanc
1 canapé
2 banquettes
2 fauteuils
1 gros fauteuil
2 traversins
2 coussins
2 petites chaises paille
1 petite chaise tapisserie
1 rouet
1 secrétaire
1 commode
1 petite armoire
1 encoignure
1 jacquet
3 glaces
Tableaux mur côté
salle à manger

(1 cheminée
) 1 en face
(1 boiserie grise près
fenêtre cour

(Apothéose de Louis XVI
) J.J. Rousseau
(6 médaillons (3 chaque côté
de la cheminée)
) Charlotte Corday

Mur côté véranda

Mur côté "Cèdres"

3 bouquetières
8 vases
3 coupes porcelaine
2 appliques bougies avec roses blanches
Vénus de Milo et projet Château de Brochan

(Peinture à l'huile (en-dessous)
) Pastel (au-dessus porte salle
à manger

(Paysage à l'huile
) Dessin
(Médaillon (en-dessous glace)
) La Mélancolie
) 2 tableaux de baigneuses
) Pastel (au-dessus porte véranda

(Source à l'huile
) Baromètres

c) Linge laissé au blanchissage

27 draps dont 4 grands toile
10 taies d'oreiller
8 serviettes éponge
15 serviettes toilette
15 serviettes de table
1 taillier toile blanche
1 serviette toile W.C.
3 nappes
5 petits napperons
3 torchons
1 essuie-mains
2 tabliers
12 gants de toilette

Cuisine

1 table
1 cuisinière
1 fourneau à chauffage central
4 chaises
1 escabeau
1 échelle
1 coffre à bois
1 panier à bois
1 coffre à charbon
2 buffets
1 garde-manger
1 seau à charbon
3 casseroles cuivre
1 chaudron en cuivre
4 grandes casseroles en aluminium
1 casserole plus petite
1 plat aluminium
5 passeroies, 2 petites
1 entonnoir
1 râpe
2 louches
2 moulinets
1 balance Roberval
1 cocotte
1 pot-au-feu
2 poêles
1 pot-au-feu aluminium
2 lessiveuses

2 fers à repasser
2 en fonte
2 balais neufs
1 table à repasser
2 bassines
2 cuvettes émail
1 boîte ordures
1 moulin à café
2 filtres à café
4 brocs
1 panier à salade

d) Linge F. Balleyguier (2ème tiroir commode Empire) 1° étage Ch. 2

5 chemises de jour
2 caleçons
1 chemise de nuit
3 gilets d'été
5 cravates de soie
5 paires de chaussettes grises
1 ceinture
3 cols durs
8 cols mous
1 cravate de chasse
1 pyjama
1 cravate piqué
2 paires de manchettes souples

5. La seconde guerre mondiale :

Du début de la guerre à l'armistice, la maison des Cèdres fut utilisée trois fois par des troupes aussi bien françaises qu'ennemies.

Ce sont d'abord des troupes françaises d'aviation qui y séjournèrent quelques jours durant la débâcle de 1940 puis des troupes allemandes qui, de juin 1940 à juin 1941, y firent de très gros dégâts. Enfin, la 21^{ème} compagnie du génie s'y installa un court moment durant la période de la libération.

5.1 Amélioration de l'habitat rural :

Paradoxalement, c'est durant ce conflit que d'importants embellissements de la ferme ont été réalisés, grâce aux aides de l'état.

La Loi du 21 novembre 1940 dite « d'amélioration de l'habitat rural » permet d'obtenir des subventions pour faire des travaux et ainsi améliorer l'hygiène de vie dans les fermes.

François Balleyguier fit une demande d'aide en 1941.

II - Aménagement de l'habitation du Fermier.

Au rez-de-chaussée, l'évier actuel sera agrandi de façon à créer un W.C. et une penderie. Une fenêtre de petites dimensions éclairera les W.C. On établira un dallage en ciment dans ces deux locaux. Une cuvette intérieure en faïence avec abat-~~temp~~ est prévue. L'évacuation des effluents à une fosse fixe existante se fera à l'aide de tuyaux de ciment de 150 mm. Les menuiseries, fenêtres en chêne et portes à panneaux en sapin sont prévues. Les murs des W.C. seront recouverts de trois couches de peinture ainsi que les menuiseries.

Le garde-manger actuel sera agrandi de façon à aménager une cuisine et un nouveau garde-manger. La cuisine sera éclairée par une large baie, et le garde-manger par une petite lucarne. La partie nouvelle sera couverte en tuiles plates s'appareillant avec celles existantes; on en profitera pour établir un auvent au-dessus de la porte d'entrée de l'habitation. Le sol sera pour le garde-manger un dallage ciment et pour la cuisine un carrelage céramique deux tons avec plinthe identique. Les menuiseries, fenêtres en chêne et porte à panneaux en sapin sont prévues. Les murs seront pour le garde-manger l'enduit plâtre naturel et pour la cuisine recouverts de trois couches de peinture, ainsi que les menuiseries.

Dans les combles, une chambre de domestiques sera aménagée de façon à répondre aux conditions d'hygiène. Le plafond sera surélevé et la fenêtre agrandie. Les menuiseries portes et fenêtres ainsi que les marches d'accès à une autre chambre, sont prévues. Ces menuiseries seront recouvertes de trois couches de peinture.

Dans le grenier contigu on créera une autre chambre de domestiques avec penderie. L'éclairage de cette pièce se fera à l'aide d'une lucarne à établir dans la toiture. On établira un plafond et les murs et cloisons seront enduits au plâtre. On prévoit un plancher en pin des Landes dans la chambre. Les menuiseries, portes et fenêtres ainsi que des marches d'accès au grenier sont prévues. Ces menuiseries seront recouvertes de 3 couches de peinture.

Il obtiendra des subventions de 25 à 50 % du coût total lui permettant de créer une plateforme à fumier et une fosse à purin ainsi que d'améliorer la praticabilité de la cour de ferme. Le fermier ne sera pas oublié, sa maison sera entièrement réaménagée, le faisant accéder à un confort inconnu jusque là.

Coût total de l'opération : 95 780,50 Francs soit 25 860,73 € (1 Fr de 1940 = 0,27 €).

Ci-dessus, la description des travaux prévus dans la maison du fermier en dit long sur l'état initial et les conditions de vie de l'époque.

Voir le chapitre consacré aux incendies de la ferme :

Auparavant, les ouvriers agricoles n'avaient pas de chambre, ils dormaient dans les granges.

5.2 Autres travaux :

Les dégâts occasionnés à la maison de maître (voir pages suivantes) par les différentes troupes qui s'installèrent dans la propriété durant la guerre justifièrent une demande de « dommages de guerre » chiffrée à hauteur de **14 150 Francs** en 1945.

Dès le départ des troupes allemandes en 1941, des travaux de restauration de l'électricité, de l'alimentation en eau et des peintures de la maison de maître et de la Roseraie sont entrepris.

En 1942, François Balleyguier sollicite monsieur Louis Gruy, sur proposition d'un Architecte monsieur Parisot, de bien vouloir surveiller et entretenir la maison, les dépendances et les bâtiments de ferme. Monsieur Gruy habite Dijon (rue du Creux d'enfer), il est Métreur de profession.

En collaboration avec un autre Architecte, monsieur Bourget, ils se chargeront d'entretenir les bâtiments le mieux qu'ils le pourront durant cette période troublée.

Au mois d'Août 1942, monsieur Gruy réalise une estimation de la maison de maître et de l'ensemble de ses dépendances.

Cette estimation est intéressante car, outre la valeur de chacune des constructions, le métreur apporte un certain nombre de commentaires sur l'état des constructions.

C'est ainsi qu'il décrit par exemple le « pavillon de maître » :

« Bonne construction en maçonnerie, pierres mureuses, angles, socles, encadrement des baies en pierre de taille, corniches, balcons etc...couverture décorative ardoises et zinc, menuiserie et parquet en chêne, cheminées en marbre.

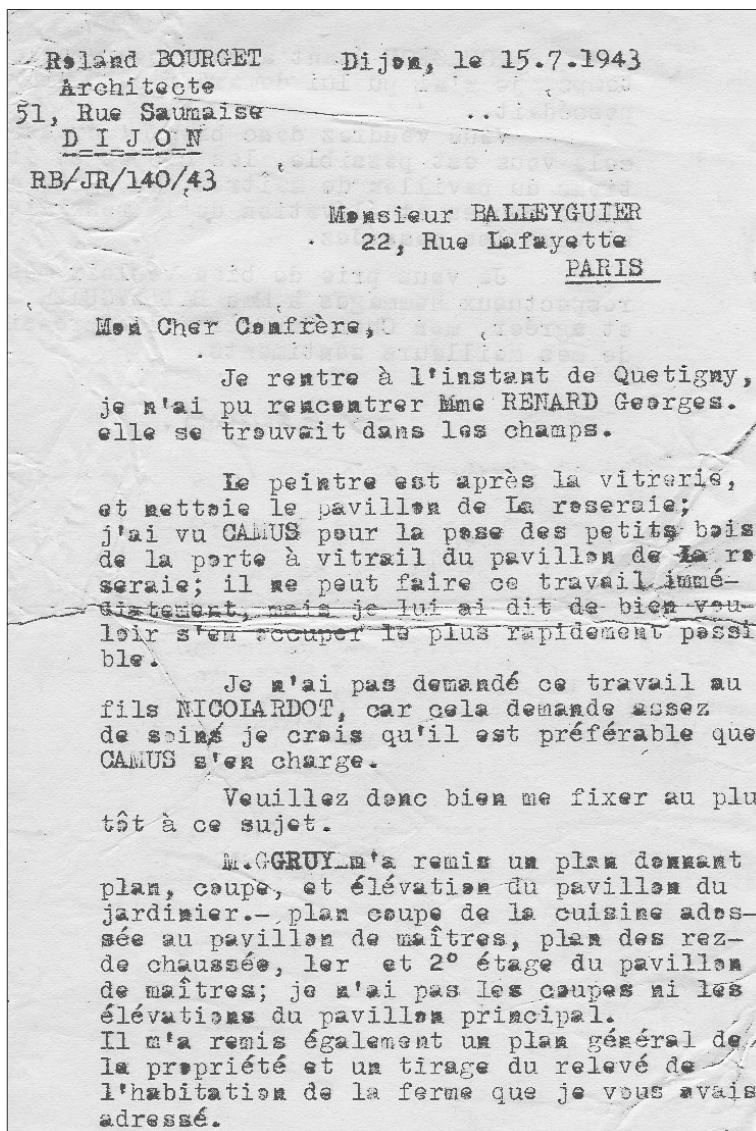
Jardin d'hiver (la véranda) à droite du pavillon (...) et attendant à ce dernier, soubassement pierre, véranda en fer. »

Et le pavillon de la Roseraie :

« Bonne construction ordinaire adossée. Rez-de-chaussée sur terre-plein avec grenier utilisable au-dessus, couverture en tuiles plates. »

L'estimation de l'ensemble, bâtiments de la ferme inclus, est chiffrée à **1 916 430 Francs** soit 517 436 € de 2008.

Le pavillon de maître et la Roseraie sont estimés à **923 400 Francs** soit 249 318 €.



5.3 Quelques souvenirs d'enfant à Quetigny durant l'occupation :

Les lignes qui suivent sont des extraits du témoignage de Denis Balleyguier, enregistré chez lui le 28 avril 2008. Ces souvenirs ne concernent ici que la période de la guerre passée à Quetigny en 1943 et 1944. Denis avait alors 13 et 14 ans.

« On était en deux groupes d'enfants, il y avait les petits et il y avait les grands. Les petits c'était moi, Jean et Marc Brégeault, Riri de la ferme. Les grands c'était Jacques, (...) Marc c'était un petit peu les deux et Françoise, les filles Lambert Henriette, Yvette et Germaine. Les trois filles Lambert et Georges (Lambert) venaient souvent avec nous comme Marc aussi. En 43 je suis revenu de mon camp scout, j'étais à Champagnole je suis rentré à Dijon avec le train. Le train m'a laissé devant la gare et je devais aller à Quetigny à pied. Je pensais que je me souvenais assez bien du chemin mais en fait j'étais un petit peu perdu aux environs du creux d'enfer. Je me souviens aussi que j'ai retrouvé le chemin et que je suis allé à pied jusqu'à Quetigny. J'ai découvert alors le parc, la maison, tout était déglingué.



La maison n'avait aucun confort, ni électricité ni téléphone ni l'eau ni rien du tout. Heureusement qu'il y avait la ferme à côté. On pouvait acheter avec les tickets du lait, du beurre et le boulanger venait une fois par semaine pour qu'on puisse acheter du pain.



Il fallait aussi se procurer du lait parce que la ferme ne pouvait pas nous en donner beaucoup. Tout était surveillé par les Allemands, la ferme devait livrer une certaine quantité de lait par jour. Maman a donc décidé d'acheter une chèvre, très belle chèvre, avec des grandes cornes, elle était noire et blanche. On l'appelait « Queen » comme la reine, à cause de Jacques. Avant la guerre, un anglais, le père Farmer, était le précepteur de Jacques pour lui enseigner l'anglais. Il détestait la reine d'Angleterre et quand il voyait des vaches, il disait ça c'est la queen ! Alors c'est à cause de ça qu'on l'a appelée comme ça. La chèvre pouvait donner 4 litres ou 8 litres par jour, c'était pour toute la famille. On a été nourris au lait de chèvre.

Maman a acheté une chèvre mais aussi un mouton, le mouton s'appelait Emile. Pourquoi Emile ? Parce qu'on l'a acheté 1000 francs.»

Photo : Jacques avec Queen, Denis avec Emile, Jean Brégeault, Françoise et Marthe portant des enfants.

On a reçu des réfugiés, d'abord une famille très nombreuse, à peu près dix enfants. On a logé cette famille dans le Potager, il n'y avait personne dedans évidemment. Alors le père a accepté de faire le jardinier. En fait, il n'a pas fait grand-chose. On a eu aussi un couple avec un enfant qui a été logé dans le salon à côté de la véranda. Ils prenaient aussi la véranda pour eux. Je me souviens d'eux, ces gens étaient très gentils. Je crois que lui était professeur d'histoire à Dijon. Ensuite on a reçu des gens qui étaient encore avec 4 ou 5 enfants, ils étaient logés dans la Roseraie. Cette famille occupait aussi des chambres au dessus de la chambre à four, ils occupaient les greniers. Alors tu vois, toute la maison était remplie.

Évidemment la grande maison était pour nous seulement.

Mon père (...) restait à Paris pour travailler. On lui envoyait des colis.

On envoyait des malles en osier qu'on remplissait de fruits et on envoyait par le chemin de fer en « petite vitesse », on les recevait à Paris.

Je me souviens de cette histoire :

Jacques et moi, sur les petits ponts de la poire il y avait des clôtures, on avait complètement clôturé chaque pont, au milieu de cette clôture on avait fait une ouverture pour prendre des lapins parce qu'on pensait que les lapins passaient par là. On avait mis des collets pour les prendre. Un jour on a vu qui était pris au collet. Ce n'était pas un lapin, c'était un chat sauvage qui était énorme ! On a eu assez peur. Jacques l'a assommé et on a décidé de le manger, en se disant « c'est comme un lapin ». Ma mère et nous deux on a dit finalement qu'il faudrait le donner à notre père à Paris. Alors on a envoyé ce corps de chat sans la tête ni la peau, sans les pattes évidemment. On l'a envoyé comme un lapin, on n'a pas osé dire que c'était un chat ! Ils l'ont mangé en disant que c'était très bon ! (Rires).

Jacques faisait souvent des camps scouts avec un mât pour lever les couleurs. Il a décidé avec ma mère de mettre un mât au milieu de la pelouse devant la maison. Il a pensé qu'on pourrait mettre sur le mât un drapeau français. C'était un peu fou parce qu'il y avait souvent des avions qui survolaient toute la région, enfin c'était risqué. Je me souviens que ma mère était un petit peu craintive avec ça. On levait les couleurs le matin et on les descendait tout de suite.

Un jour, on a su que les alliés arrivaient. Un matin, on a entendu les cloches sonner. On s'est dit « les Allemands sont partis ». Tous les jeunes de Quetigny se sont réunis sur le centre de Quetigny pour accueillir les alliés. Quelqu'un a dit il y a des chars qui viennent, c'est sûrement des chars alliés. Je me souviens très bien, Marthe avait pris un rideau, à ce moment-là, tout le monde faisait des drapeaux français avec n'importe quoi. Marthe avait pris un drapeau français et s'est enveloppé et est allé avec les autres au devant des chars. Les chars étaient allemands !! Tout le monde est parti évidemment. Quelques heures après, les chars alliés étaient les bons !



La noce d'Henriette, la fille aînée des Lambert : La noce s'est déroulée dans la ferme. Malgré cette époque elle a été très abondante.»

5.4 Une amitié née dans la résistance :

Afin d'échapper au travail obligatoire en Allemagne, à partir de 1942, Jacques vivait discrètement aux Cèdres, dans la Roseraie. Il aidait à la ferme et révisait ses cours d'architecture.

Alors que toute la famille François Balleyguier était réfugiée aux Cèdres au cours de l'été 1944 en raison des bombardements sur Paris et de l'intensification du conflit, Jacques reçut la visite d'un garçon de son âge, un certain Roger Rémond qu'il connaissait très bien, dont les parents étaient agriculteurs à Chevigny-Saint-Sauveur, la commune voisine.

Il venait lui proposer de rejoindre la résistance dans les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) avec un autre jeune de Quetigny.

Denis se souvient de ce jour-là : *« Je me souviens très bien, j'ai vu Roger Rémond venir dans la maison parler avec Jacques et ensuite avec maman. J'ai appris après qu'il a demandé à Jacques de venir avec lui dans la résistance. Maman était très inquiète, nous aussi, mais on a dit d'accord et il est parti. Les trois étaient décidés à partir, les trois sont partis, ensemble. »*

Ce départ dans la résistance en compagnie de Roger Rémond engendrera une amitié qui perdurera plusieurs années après le conflit mondial.

Mais, comme nous le verrons plus loin, cette amitié volera en éclats au cours des décennies 1960 et 1970.

Auparavant, il est intéressant de s'attarder durant quelques lignes sur la personnalité de Roger Rémond au sortir de la guerre.

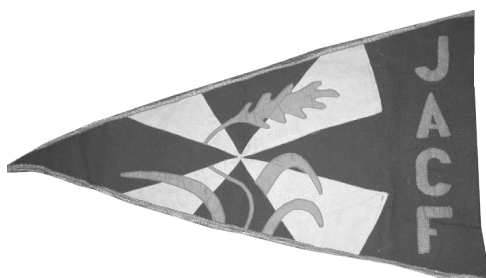
Le destin de la propriété des Cèdres s'est peut-être joué à cette époque.

5.5 Un militant :

Fils d'agriculteur et futur exploitant agricole lui-même, Roger Rémond est adhérent à la « JAC » (Jeunesse Agricole Chrétienne).

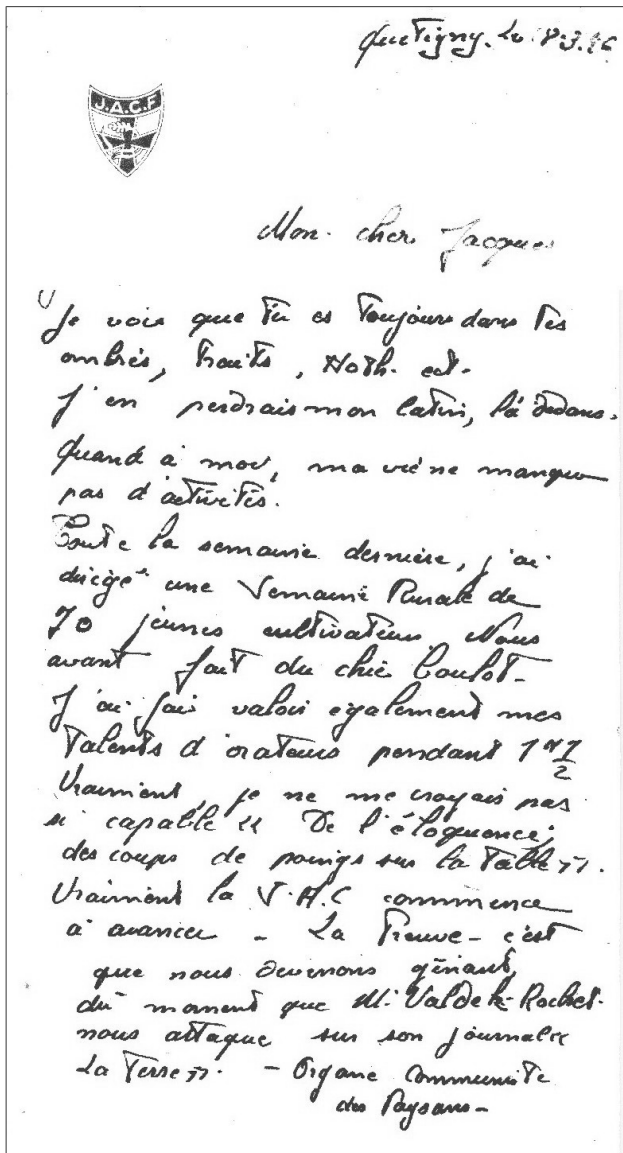
Les fondateurs de la JAC *« avaient pour but d'évangéliser les campagnes et d'améliorer les conditions de vie des jeunes paysans. (...) le travail des champs ainsi que les conditions de vie dans le monde rural restent très dur. (...) Après la seconde guerre mondiale, sensible à la priorité de l'époque qui est de nourrir le pays, la JAC se mobilise pour l'augmentation de la production agricole française. (...) La JAC permet aussi aux agriculteurs d'organiser la profession et ce par les organismes de gestion, coopératives, mutuelles et syndicats agricoles. »*

(extraits d'un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre sur internet).



Ainsi, dès la fin du conflit mondial, le jeune Rémond s'engage-t-il un peu plus dans le militantisme au sein de la JAC. Un courrier adressé à Jacques Balleyguier le 18 mars 1946 traduit bien cet engagement.

Extrait :



Quetigny le 18.3.46.

Mon cher Jacques,

Je vois que tu es toujours dans tes ombrés, traits, maths etc..

J'en perdrais mon latin là dedans.

Quant à moi, ma vie ne manque pas d'activités.

Toute la semaine dernière, j'ai dirigé une semaine rurale de JO Jeunes cultivateurs.

Nous avons fait du chic boulot. J'ai fait valoir également mes talents d'orateur pendant 1h $\frac{1}{2}$.

Vraiment je ne me croyais pas capable « de l'éloquence des coups de poings sur la table ».

Vraiment la JAC commence à avancer. La preuve c'est que nous devenons gênant du moment que Mr Waldek-Rochet nous attaque sur son journal « La Terre », organe communiste des paysans.

Vraiment la J.A.C commence à avancer - La preuve - c'est

que nous devenons gênant

du moment que M. Waldek-Rochet

nous attaque sur son journal

« La Terre » - Organe Communiste

des Paysans -

En cette fin d'année 1946, il s'engage dans les mouvements familiaux, devient Secrétaire départemental de la famille rurale et membre du bureau du « MFR », **Mouvement Familial Rural**.

Développé dans la résistance à l'occupant, cet esprit d'engagement amènera Roger Rémond à s'investir dans les mouvements religieux puis syndicalistes et enfin politiques.

En 1959 il sera élu maire de Quetigny.

Il jouera un rôle prépondérant dans la destinée irréversible du domaine familial...

Suite dans la troisième partie :

Dernière période